

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER « GAMBETTA » DU 14 SEPTEMBRE 2023

La séance est ouverte à 18h.

Sont présents :

Jocelyne. Mongellaz, Lydie Aparicio, Béatrice Kijewski, Françoise Gaborit, Philippe Aragon, Guillaume Le Dû, Françoise Mallet, Beatrice Gelbmann, Emmanuelle Mérand, Linda Mortari, Solange Grecias, Catherine Shepard, Sophie Dolivet, Franck Poitoux, Marielle Ruiz, Hélène Olive, Alice Lebrun, Marie-Christine Nourissat, Aurélien Braun, Isabelle De Catalogne, Philippe Lousky,, Brigitte Lagoutte, Michèle Suran.

Michel Roger, délégué au Maire du 20<sup>ème</sup> en charge de la voirie, Cyril Debande

PDL : Hugo Berthon

Cabinet du Maire : Martin Gaignard

Excusée : Marie Hélène Chambrin

### Ordre du jour :

- Validation du dernier compte rendu du CQG du 8 juin,
- Demande du Conseil de quartier Gambetta à être inclus dans toutes les actions de la Mairie du 20<sup>ème</sup> entre autres les célébrations mémorielles,
- Changement du lieu et des horaires pour les réunions,
- Appel à candidature aux associations du quartier pour être membre de droit du Conseil de quartier en tant que représentant associatif (article 10 de la charte des conseils de quartier) suite à la demande de Guillaume Le Dû, président du Jardin des Lyanes,
- Demande de vœu au Conseil d'arrondissement du Collectif Rondeaux/Landrin, information concernant le dispositif Paris Respire <http://www.paris.fr/pages/respire-2122>,
- Commission animation :
  - Retour sur la fête du 25 juin
  - Projet fête de Noël du 3 décembre
- Retour sur les réunions et validation des propositions des collectifs et associations sur le projet de restructuration du site Ratp-Belgrand pour transmission à la RATP,
- Retour sur la réunion du 31 août sur le projet de piste cyclable rue Belgrand : proposition de Philippe ARAGON,
- Questions diverses :
- Point d'informations sur le budget participatif.

1) **Validation du compte-rendu de la réunion du 8 juin 2023**

Le compte-rendu est définitivement approuvé par les membres du Conseil.

2) **Demande de vœu au Conseil d'Arrondissement du Collectif Rondeaux/Landrin d'inclusion au dispositif Paris Respire du secteur Porte de Gambetta du Père Lachaise**

La note établie par le Collectif au soutien de ce vœu est annexée au présent compte rendu.

Le vœu doit être validé par le CQ pour être porté au Conseil d'Arrondissement (CA).

Michel ROGER, Délégué au Maire chargé de la voirie, indique que le projet est intéressant, mais représente un coût de 30 000 € par an (nécessité d'avoir des agents qui gardent le secteur notamment) qui n'est pas prévu à ce jour. Il existe donc des difficultés de ressources financières et humaines. Les travaux ne pourront pas être faits immédiatement, au mieux à la fin de la mandature.

Il rappelle que plus de 1 km de rues ont été piétonisées dans le 20<sup>e</sup> depuis le début de la mandature.

Le projet ne pouvant être présenté au prochain CA pour des raisons de délais (20 septembre), il sera présenté au CA du 30 octobre.

Le vœu est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

Un habitant indique que concernant le « cani parc » dans le jardin Frida Kahlo, les barres en bois doivent être retirées car elles sont dangereuses pour les animaux et qu'il n'y a plus d'eau depuis 3 mois (fuite). Le CQ demande que ces points soient remontés au service des parcs et jardins.

3) **Demande du CQ à être inclus dans toutes les actions de la mairie et notamment les célébrations mémorielles**

Le CQ souhaite être partie prenante à ces événements. Il demande à être inclus dans les événements relatifs à la commémoration, notamment afin d'être mieux connu des habitants.

Cette demande sera transmise à l'Adjoint concerné.

4) **Changement lieu et horaires des réunions du CQ**

L'objectif est de favoriser et améliorer la participation des habitants, car la mairie fermant à 20 heures, les réunions doivent démarrer à 18 heures, ce qui est trop tôt en particulier pour les personnes en activité professionnelle.

Il existe deux possibilités : la salle située rue Lucien Leuwen ou la Maison des Associations et de la Vie Citoyenne (MVAC).

La MVAC, 18 rue Ramus, obtient la préférence.

Les réunions pourront se tenir de 19 heures à 22 heures.

La clef pourra être remise à Philippe ARAGON, qui se chargera de faire les démarches nécessaires dans ce sens.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

5) **Appel à candidature aux associations du quartier pour être membre de droit du CQ en tant que représentant associatif (article 10 de la charte des CQ) suite à la demande de Guillaume Le Du, association Jardin des Lyanes**

L'article 10 de la charte des Conseils de Quartier prévoit que le CQ comprend 2 membres d'associations de quartier.

Dans un souci de démocratie, Philippe Aragon, membre du Collectif d'animation, propose de faire un appel à candidature auprès de toutes les associations par le biais de la MVAC.

Martin Gagnard et Hugo Berthon indiquent qu'un appel à candidature a d'ores et déjà été fait en février 2022 par le PDL, mais il n'y a pas eu de réponse.

Guillaume Le Dû rappelle qu'il fait acte de candidature et que dans la mesure où il y a déjà eu un appel à candidature, il est possible de voter déjà sur sa candidature, puis de refaire un appel à candidature.

Franck Poitoux demande que la candidature de Guillaume Le Dû soit dès maintenant soumise au vote.

Martin Gagnard indique que cette question pourra être examinée lors des Rencontres Citoyennes du 27 septembre afin de trouver un procédé pour accueillir davantage d'associations. La charte des conseils de quartier va changer, notamment la désignation des conseillères, conseillers (art 10), l'objectif étant qu'il y ait le plus de membres possible. Il serait bénéfique d'accepter un membre associatif qui en fait la demande.

Pour Béatrice Gelbmann, le CQ n'a pas vocation à accueillir toutes les associations : il faut examiner chaque candidature.

Le CQ décide de renvoyer le débat après le 27 septembre (début des Rencontres Citoyennes année 3) pour que de nouvelles règles y soient adoptées et que la charte soit clarifiée.

Le CQ ne prend aucune décision concernant l'organisation de l'appel à candidature, qu'il souhaite refaire, et ne donne pas suite à la demande de vote en séance de la candidature de Guillaume Le Dû

Guillaume Le Dû indique qu'il n'est pas d'accord avec cette décision et qu'il adressera un courrier à ce sujet à Annie Gafforelli, Adjointe au maire du 20<sup>e</sup> en charge de la démocratie locale et de la participation citoyenne.

6) **Commission animation**

**Fête du 25 juin :**

Elle a rassemblé environ 300 personnes (moins que l'année dernière car programmée en juin au lieu de septembre). Elle s'est bien passée malgré un problème de coordination entre les groupes Kiosque en Fête et Musique Ensemble. Il a aussi fallu retarder légèrement l'horaire de démarrage de notre fête, en raison du passage simultané sur l'Avenue Gambetta du (très bruyant) Carnaval de Couleurs Brazil. Des événements ont lieu tous les week-ends en juin dans l'arrondissement. Le CQ peut demander à l'avance les dates des manifestations au PDL, afin qu'à l'avenir les événements puissent être coordonnés et mieux répartis dans le temps.

Le PDL indique que les prestataires ont bien tous été payés.

N.B. Pour 2024, compte tenu des JO, les demandes d'occupation du domaine public devront être faites très à l'avance (en janvier).

### Noël de toutes les couleurs :

Difficulté sur le choix du nom de la fête du fait de l'objection des responsables de la Flèche d'or à l'expression « de toutes les couleurs ». Pour rappel, cette fête s'est toujours jusqu'ici appelée « Noël de toutes les couleurs ».

Le CQ TPSFF ne veut plus participer. Toutefois, l'association Couleurs Brazil a confirmé sa participation en tant que prestataire, de même que Demain Les Enfants.

Problème du budget : 6 000 € ont été provisionnés donc le budget est suffisant.

Pour les bénévoles : faire un appel à la mairie qui relaiera.

Pour l'instant : 9 personnes du CQ se sont portées volontaires pour aider à la logistique de l'évènement.

Le projet de programme est rappelé (en annexe).

Plusieurs habitants participant à la réunion remettent en cause le nom « Noël ». La commission animation rappelle que la fête s'appelle comme cela depuis 15 ans sans que cela n'ait jamais posé de problème à qui que ce soit. Toutefois, elle lance un appel à propositions pour trouver un autre nom : les propositions seront examinées lors de la prochaine réunion.

La date de réunion de la commission d'animation avec la Flèche d'or est maintenue le 27 septembre malgré les Rencontres Citoyennes programmées aux mêmes date et heure, évènement auquel plusieurs membres du CQ sont déjà inscrits. La rencontre avec les responsables de la Flèche d'Or sera l'occasion d'évoquer la question de l'intitulé de la fête.

## 7) **Retour sur les réunions de juillet 2023 concernant le projet de restructuration du site Ratp-Belgrand et validation des propositions modificatives élaborées par les collectifs et associations avant transmission à la RATP**

Point sur le projet : la RATP a organisé une réunion le 12 juillet avec les Collectifs d'habitants riverains du site, puis le 19 juillet avec le Conseil de quartier Gambetta. La commission d'urbanisme du CQG s'est ensuite réunie le 20 juillet à la MVAC en présence de nombreux habitants concernés par le projet RATP.

A la suite de ces réunions, « le Collectif Edith Piaf » a été créé. Animé par Guillaume Le Dü et regroupant les habitantes et habitants issus.es des associations, collectifs et copropriétés de riverains, un texte proposant des alternatives au projet RATP a été élaboré grâce à la contribution de 5 architectes riverains, que nous remercions. Le texte est annexé au présent compte rendu.

Guillaume Le Dü présente succinctement ce document qui invite la Ville, la RATP et son équipe de maîtrise d'œuvre à élargir et affiner leur réflexion.

Les pistes de réflexions portent notamment :

- Sur l'intégration dans le projet RATP des futures évolutions prévues dans le quartier (modifications des sens de circulation sur les rues Belgrand et de Bagnolet ainsi que sur le carrefour des rues Capitaine Ferber/Pelleport/ Belgrand). Sur ce point Vincent Goulin, Adjoint au maire du 20<sup>e</sup> en charge des transports, des mobilités, des déplacements, du code de la rue et de la végétalisation de l'espace public, a fait savoir que la Mairie travaille actuellement au réaménagement de ce carrefour.

- D'une manière générale une réflexion doit être menée sur la hauteur des bâtiments prévus dans le projet RATP (revoir la hauteur des immeubles R+7 et R+5 en privilégiant dans toute la mesure du possible des bâtiments ne dépassant pas le R+4). Le nombre et la surface des espaces réservés à la végétalisation doivent aussi être repensés (augmentés). L'implantation du jardin public de 1000m2 est reconnue comme une belle opportunité. Une réflexion plus aboutie avec la mairie est souhaitée, particulièrement sur la végétalisation future de la rue de la Py.

Il est souhaité que la maîtrise d'œuvre esquisse des scénarios alternatifs notamment pour libérer l'angle formé par la partie inférieure de la rue du Capitaine Ferber et la rue Belgrand, pour l'ensemble des constructions prévues rue de la Py et pour le mur Sud -Ouest du site RATP (fond de la villa des Lyanes).

Guillaume Le Dû précise que le « Collectif Edith Piaf » souhaite poursuivre le travail de réflexion collectif engagé avec la RATP afin d'aboutir à un projet partagé et collégial dont les nécessaires compromis seront acceptés par toutes et tous. Il est en attente de la réponse de la RATP suite à la concertation publique et aux contre-propositions apportées par le Collectif Edith Piaf. Si la RATP ne propose aucune modification à son projet présenté en juillet 2023 et ne tient compte d'aucune de nos suggestions alternatives, alors d'autres actions seront envisagées.

Philippe Lousky, habitant au 70 rue Belgrand indique qu'il s'oppose totalement au projet car il considère que les enjeux écologiques ne sont pas suffisamment pris en compte.

Guillaume Le Dû demande que le Conseil de Quartier Gambetta valide le texte du « Collectif Edith Piaf »

Vote contre : 1  
Abstention : 4  
Pour : 14

Le texte est adopté à l'unanimité.

Conformément aux réunions des 19 et 20 juillet précitées, le texte élaboré par le « Collectif Edith Piaf » sera transmis à la RATP et présenté comme reflétant l'avis des habitants et du Conseil de Quartier Gambetta sur le projet de restructuration du site RATP Belgrand. Ce texte sera annexé au présent compte rendu lorsque celui-ci aura été validé.

Jocelyne Mongellaz fait savoir que le collectif des locataires de l'immeuble mitoyen du site RATP sur la Rue de la Py, dont elle est fait partie, soutient le texte du « Collectif Edith Piaf » mais a souhaité donner en complément un avis spécifique sur l'élargissement et la végétalisation prévus rue de la Py, compte tenu des nombreux atouts qu'ils présentent. L'avis de ce collectif de locataires sera communiqué à la RATP.

## 8) **Retour sur la réunion du 31 août sur le projet de piste cyclable rue Belgrand : proposition de Philippe ARAGON :**

Non abordé faute de temps.

### **Questions diverses :**

Le point sur le budget participatif n'a pas été abordé faute de temps.

Appel à volontaires pour le stand des CQ au Forum des associations du 16 septembre.

Rappel de l'exposition des artistes de Ménilmontant (100) dans 40 lieux différents du 28 septembre au 1er octobre (informations au 8 rue Boyer).

**La prochaine réunion aura lieu le 12 octobre à 19h,  
A la Maison des Associations et de la Vie Citoyenne (MVAC) :18 rue Ramus.**